



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

Dossier suivi par : Antoine SCHWARTZ
Tél. : 03 87 28 30 87
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
Réf. : AS/

Monsieur le Maire
Mairie
1 rue Printemps d'Alsace
57230 BAERENTHAL

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'exploitation forestière et le débardage des bois avec franchissement du ruisseau du « Rebach »
PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration + fiche descriptive
Courrier de notification

Metz, le 16 juin 2014

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Exploitation forestière et débardage des bois avec franchissement du ruisseau du «Rebach »**

Ce dossier a été déposé par :
Coopérative des Sylviculteurs d'Alsace
2 rue de Rome
67300 schiltigheim

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n° 57- 2014 - 00039** » en date du 09 mai, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER